



Rapport des commissaires en chef

Nom de l'hippodrome	Woodbine		
Date	Vendredi, le 3 juillet 2020	Heure de départ	13 h00
Conditions météorologiques	Courses 1 à 9 : Humide (Temp. : 34 °C)		
État de la piste	Type : Tapeta	Turf :	Ferme EPT Piste 4 Piste intérieure 3
Nombre de courses	9 69 inscriptions		
Chevaux retirés Vétérinaire :	0	Commissaires :	2 Piste :

Commissaire en chef	Commissaire associé	Commissaire associé
Gunnar Lindberg	John Dorion	Tom Miller

Rapport sur les courses de la journée : (Avant-dernier droit - accidents, amendes, suspensions, objections, disqualifications, remboursements, incidents pertinents, détails globaux, etc., Examens de film, courses, réclamations)

Ligne droite opposée :

Les informations suivantes ont été inscrites hier dans le rapport des officiels de la CAJO. Il a été constaté, plus tard, que les dates indiquées étaient incorrectes et les chevaux inadmissible pendant quinze jours, du 2 au 16 juillet 2020, et non à partir du 2 juin comme le montre le rapport. Veuillez accepter mes excuses pour toute confusion que cette situation aurait causée.

Nous avons contacté l'entraîneur William Tharrenos dont le cheval « Crafty Conquest » a produit un test de dépistage positif à des médicaments de classe II, la capsiacine et la dihydrocapsaïcine après la cinquième course du 7 juin 2020, il a terminé 2^e. « Crafty Conquest » est inadmissible à la course pendant quinze jours, du 2 au 16 juin 2020. **S/B 2 au 16 juillet 2020**

M. Tharrenos avait un deuxième cheval, « All Inclusive », qui a également produit un test de dépistage positif au médicament de classe II, la capsiacine après la dixième course du 7 juin

2020, il a terminé 1^{er}. « All Inclusive » est inadmissible à la course pendant quinze jours, du 2 au 16 juin 2020. **S/B 2 au 16 juillet 2020**

Nous avons contacté l'entraîneur, Michael dePaulo, dont le cheval « Kid Forester » a produit un test de dépistage positif à des médicaments de classe II, la capsiaïne et la dihydrocapsaïne après la cinquième course du 7 juin 2020, il a terminé 2^e. « Kid Forester » est inadmissible à la course pendant quinze jours, du 2 au 16 juin 2020. **S/B 2 au 16 juillet 2020**

Nous avons contacté l'entraîneur, Michael Mattine, afin de l'informer que son cheval « Souper Hot » a produit un test de dépistage positif à des médicaments de classe II, la capsiaïne et la dihydrocapsaïne après la sixième course du 11 juin 2020 à Woodbine, il a terminé 2^e. « Souper Hot » est déclaré inadmissible à la course pour une période de quinze jours, du 3 au 17 juillet 2020.

Nous avons informé le jockey Larry Munoz de deux décisions provenant de Horse Racing Alberta Edmonton. M. Munoz a indiqué que ces décisions étaient actuellement en appel. J'ai souligné que nous les avons reçues récemment et qu'aucune mention d'appel n'y figurait. M. Munoz a eu pour mission de contacter les commissaires de Century Downs, et de leur demander de nous téléphoner au courant de la semaine. Les décisions sont en suspens depuis octobre 2019.

Examens de films :

Courses :

Course 1 - Enquête des commissaires sur un incident survenu dans la ligne droite opposée à proximité du poteau au 5/8, impliquant le numéro 2 « Five Days In May » monté par Isabelle Wenc. Le cheval d'Isabelle a pincé les talons du numéro 5, « Bossalina », montée par Skye Chernetz, renversant ainsi Mme Wenc. Skye a dit qu'elle maintenait sa monture droite et que c'était Isabelle qui s'est mise elle-même dans cette situation. Isabelle a dit que son cheval était très vigoureux et s'est maintenu avec elle et tentait de la récupérer. Elle a ajouté que le cheval ne souhaitait pas être dans cette situation et qu'il a sans doute traversé très rapidement derrière les talons. Isabelle a fait l'objet d'une évaluation par les services médicaux d'urgence. Ceux-ci lui ont donné le feu vert pour participer à la prochaine course. Aucun changement n'a été effectué.

Vidéo d'enquête : <https://youtu.be/7Qee2yh1F1I>

Nous avons reçu un appel de la préposée au pesage, Alison Read, qui a déclaré que l'entraîneur Greg Cox a appelé pour signaler que son cheval, le numéro 3 « Cape Mist », qui était programmé pour la prochaine course, avait perdu un fer. Celui-ci se trouvait encore dans l'écurie en présence de son maréchal-ferrant. Cependant, il ignorait s'il devait faire réparer le fer dans l'écurie ou chez le maréchal-ferrant du Paddock. Nous lui avons suggéré de réparer les fers avant de se présenter au Paddock.

Course 2 - Le numéro 3 « Cape Mist » monté par Emma-Jayne Wilson est allé vers l'intérieur au premier saut.

Course 3 - Le numéro 3 « Charles Street » monté par Sahin Civaci est allé vers l'extérieur et est vigoureusement entré en contact avec le numéro 4 « Ghost Island » montée par Rafael Hernandez, accrochant les talons de ce dernier.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – Rien à signaler

Course 7 - Enquête des commissaires et réclamation pour faute par Luis Contreras à bord du numéro 9 « Kuduro » et Keveh Nicholls à bord du numéro 5 « Love of Mine » contre Jerome Lermyte à bord du numéro 6 « Dr. Vert » pour interférence le long du dernier droit. Jerome a dit que son cheval allait à l'intérieur et qu'il utilisait sa cravache de la main gauche. Il a fait de son mieux et s'est senti hors de danger. Luis a dit qu'il avait presque été mis au-dessus de la lice. « Jerome est rapidement arrivé sur nous et a déclaré que Keveh Nicholls avait été poussé sur lui. » Il a dit que Keveh faisait tout son possible. Keveh Nichols a dit que Jérôme est venu très vite en intimidant son cheval. Il était sur ses talons et a dû s'ajuster avec difficulté. « Il ne s'est, jamais écarté de moi. » Après examen, nous avons disqualifié le cheval de Jerome, de la première place à la neuvième, derrière le cheval de Contreras. Règle de la CAJO II.07- Par la suite, un cheval peut être amené dans n'importe quelle partie de la piste, mais si le cheval dévie ou est monté de tous les côtés de façon à interférer avec, intimider ou à faire obstacle à un autre cheval, un tel cheval peut être disqualifié.

Vidéo d'enquête : <https://youtu.be/cNFkkD8Frwc>

Course 8 – Rien à signaler.

Montant des paris mutuels

Réclamations :

Course 3 - Le numéro 5 « Dynamite Karma » va au propriétaire-entraîneur Nick Mileni Jr. pour 15000 \$.

Course 4 - Le numéro 3 « Rosiejewel Dancer » va à la propriétaire Shiela Mohan, entraîneur Ravendra Raghunath pour 7000 \$..

Course 8 - Le numéro 5 « Wild About Blue » va au propriétaire Christopher Booth, entraîneur Michael Blake pour 10 000 \$.